

88/100

INDICE ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES 2025



Indicateur d'écart de rémunération

33/40



**Indicateur d'écart de taux
d'augmentations individuelles**

35/35



**Indicateur relatif au pourcentage de salariés
ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année
suivant leur retour de congé maternité/adoption**

15/15



**Indicateur relatif au nombre de salariés du
sexe sous représenté parmi les 10 salariés
ayant perçu les plus hautes rémunérations**

5/10